



De l'orange au rouge : l'approche fondée sur les risques est efficace

Le nombre croissant d'hospitalisations dues au Covid incite le Conseil fédéral à envisager la perspective d'un élargissement de l'exigence du certificat Covid. economiesuisse soutient ces considérations. En cas de nouvelle vague d'infection, il n'est pas envisageable de restreindre à nouveau la vie publique des personnes guéries ou vaccinées. Avec les vaccinations et les certificats, des moyens adaptés sont disponibles pour maîtriser la pandémie.

La situation épidémiologique s'est visiblement aggravée ces dernières semaines car les admissions à l'hôpital sont en forte augmentation. Entre-temps, plus de la moitié de la population est désormais vaccinée. Ces quelque 4,4 millions de personnes ne constituent, à priori, pas de risque en termes de surcharge des unités de soins intensifs. Cependant, le nombre croissant d'infections dans le groupe des personnes non vaccinées représente aujourd'hui un danger pour le système de santé. Chacun a le droit de ne pas se faire vacciner et d'accepter le risque d'être contaminé. Cependant, si de nombreuses personnes tombent malades en même temps, les hôpitaux seront rapidement surchargés. Dans une phase de transition, il peut donc être inévitable - selon l'évolution de la pandémie - que les non-vaccinés doivent accepter plus de restrictions que les vaccinés. Du point de vue d'economiesuisse, il est juste que le Conseil fédéral soumette des propositions en consultation en ce sens afin de pouvoir réagir si nécessaire.

Un nouveau lockdown même partiel ne doit pas être une option

L'État n'a, actuellement, plus le droit d'intervenir aussi massivement dans la liberté personnelle et économique que cela avait été fait lors des premières vagues. Pour l'organisation faîtière de l'économie, seules des mesures ciblées et proportionnées, ne restreignant pas les libertés des personnes vaccinées, sont donc acceptables. Pour contenir la pandémie, les solutions techniques qui n'étaient pas encore disponibles lors des vagues précédentes doivent être utilisées. Elles permettent de prendre des mesures basées sur les risques. economiesuisse estime donc opportun d'introduire l'obligation d'être « TGV » (vacciné, guéri ou testé) pour accéder à certains espaces intérieurs comme première mesure transitoire en cas de menace de surcharge du système de santé

Avec cette mesure, le Conseil fédéral pourrait non seulement réduire considérablement le risque d'infection, mais aussi tenir sa promesse aux personnes vaccinées. Il leur a en effet été promis à plusieurs reprises qu'ils pourraient revenir à la normale grâce à la vaccination. Ils ont pris le temps de se faire vacciner et ont bien souvent supporté certains effets secondaires. L'État n'a pas le droit de leur imposer d'autres restrictions. De plus, il y aurait un impact négatif sur la participation aux futures campagnes de vaccination si l'État ne devait pas tenir maintenant sa parole. Les personnes vaccinées doivent donc continuer à avoir un accès libre aux restaurants, cinémas, centres de fitness, manifestations, etc.

Les entreprises doivent pouvoir exercer leur devoir de diligence

economiesuisse soutient le fait que le Conseil fédéral ait mis en consultation l'obligation de fournir des certificats sur le lieu de travail. Si la situation devait continuer à se détériorer, il serait impératif, d'un point de vue économique, que les entreprises soient en mesure de remplir leur devoir de protection de la santé de leurs employés. Cela signifie que chaque employeur doit être en mesure de décider si une obligation d'être « TGV » (vacciné, testé ou guéri) sur le lieu de travail dans des circonstances particulières est nécessaire. L'interdiction par l'État d'exiger le certificat pour les employés rendrait compliqué pour les entreprises de remplir leur devoir de diligence. En outre, economiesuisse se félicite que le Conseil fédéral ait finalement décidé de ne plus prendre en charge les coûts des tests Covid préventifs à partir d'octobre.